



## **TERRITORIAUX VILLE DE NANTES, C.C.A.S. ET S.M.A.N.O.**

### **Réformes territoriales : service public et emploi en danger Usagers, contribuables et personnel territorial, Agissons ensemble !**

Encouragés par le patronat, le Président de la République et son gouvernement ont décidé de s'attaquer frontalement à la Fonction publique territoriale, au service public local et au statut des fonctionnaires territoriaux.

Les collectivités territoriales subissent actuellement tous azimuts une multitude de réformes gouvernementales qui constituent un véritable « rouleau compresseur », une guerre déclarée contre la fonction publique, son statut, les agents et les citoyens usagers.

La suppression de la taxe professionnelle, l'assèchement des ressources des collectivités locales, visent à conduire de fait la généralisation de la Révision générale des politiques publiques (RGPP déjà en œuvre à l'Etat avec le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux).

On en connaît déjà les conséquences désastreuses sur :

- Le démantèlement de l'Education Nationale : perte de 68000 places pour les 2/3 ans à l'école maternelle du fait des suppressions massives de postes d'enseignants par exemple.
- La désorganisation générale du système de santé publique en France : fermeture des hôpitaux de proximité, maternités, services de psychiatrie, mise à mal des services d'urgence.
  - Privatisation de la Poste et fermeture des bureaux de proximité.
  - Privatisation d'EDF/GDF et augmentation des tarifs.

Dans nos collectivités cette politique a déjà comme conséquences la limitation des activités de Service Public et le transfert de pans entiers d'activités vers le secteur privé (avec une forte augmentation des tarifs), voire leur abandon pur et simple.

**Nous ne pouvons accepter qu'un gouvernement transforme l'intérêt général en intérêt libéral !**

D'ores et déjà, des luttes sont engagées dans nos collectivités contre cette casse généralisée des services publics locaux (Ville de Nantes, Communauté Urbaine, Conseil Général et Conseil Régional).

**Un temps fort d'actions, de grève et de manifestations aura lieu alors que le projet  
sera en discussion au Parlement**

**le jeudi 21 janvier 2010 à 10h30 devant la Préfecture de Nantes  
Les usagers ont toute leur place dans cette journée d'action.**

**Alertés, revendicatifs, mobilisés et solidaires,**

**nous pouvons faire changer les choses !**